

# L'invention de la cité-territoire. Politique du logement et aménagement du territoire en Belgique

Bertrand Terlinden

En 1872, Frédéric Engels identifie l'« opposition de la ville et de la campagne » comme l'une des contradictions dont la résolution accompagnera l'avènement de la société socialiste. Au cours des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles et aujourd'hui encore, en Belgique comme dans la plupart des pays d'Europe occidentale, les transformations du territoire demeurent, dans une très large mesure, caractérisées par le renforcement de cette contradiction. Les logiques configuratives auxquelles s'astreignent, dans leur grande masse, les logements à destination des populations à faible revenu, participent d'un attachement nostalgique à la tradition bourgeoise de la ville de pierre. Nous tenterons ici de rendre compte de l'apport décisif de quatre personnalités belges à une recherche qui vise à instruire la question de l'habitation posée dans sa globalité, comme le moment d'une investigation dont le but est la découverte et la mise en œuvre de formes d'établissement territorial capables de réaliser le dépassement de cette « opposition de la ville et de la campagne ». En Belgique, Charles Vanderstraeten, Louis Bertrand, Louis Vander Swaelmen et Victor Bourgeois ont participé à quatre moments successifs de l'essor de la « grande ville », cette grande ville qui tend à se définir comme « une hypertrophie de la ville bourgeoise ». La caractéristique commune de leur action et de leur œuvre réside dans la détermination avec laquelle, contre la tendance générale à la consolidation des logiques de croissance diffuse du phénomène urbain, ils ont considéré la question du

logement comme partie d'un enjeu culturel plus global : la construction progressive d'un territoire civil.

## **Charles Vanderstraeten jr. et « la cité » à Ixelles : un quartier exemplaire de Bruxelles-capitale**

« La cité », dont nous sommes aujourd'hui bien en peine de documenter la genèse, a été érigée au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, entre les années 1845 et 1860, dans l'un des « faubourgs » de l'est de Bruxelles : Ixelles. Selon toute vraisemblance, sa construction renvoie à l'action - directe ou indirecte - du bourgmestre de la commune : Charles Vanderstraeten jr. Un observateur parisien contemporain, un certain Villermé, auteur d'un essai sur les cités ouvrières (1850), fait état d'un contrat passé entre un particulier et le gouvernement « pour la construction d'un quartier ouvrier à Ixelles » : « Celui-ci aurait compris une maison pour célibataires avec réfectoire et salle commune chauffée, un bâtiment communautaire avec salle de bains, buanderie, blanchisserie, séchoir, quatre maisons de commerce et quarante-deux maisons individuelles avec jardins. Le quartier devait être construit suivant un plan préétabli et achevé en 1851 »<sup>1</sup>. La cité d'Ixelles est le seul lieu de la commune où s'érige au cours de cette période un ensemble répondant à ces caractéristiques (fig. 1). Il s'agit d'une croisée de rues établie parfaitement en équerre et

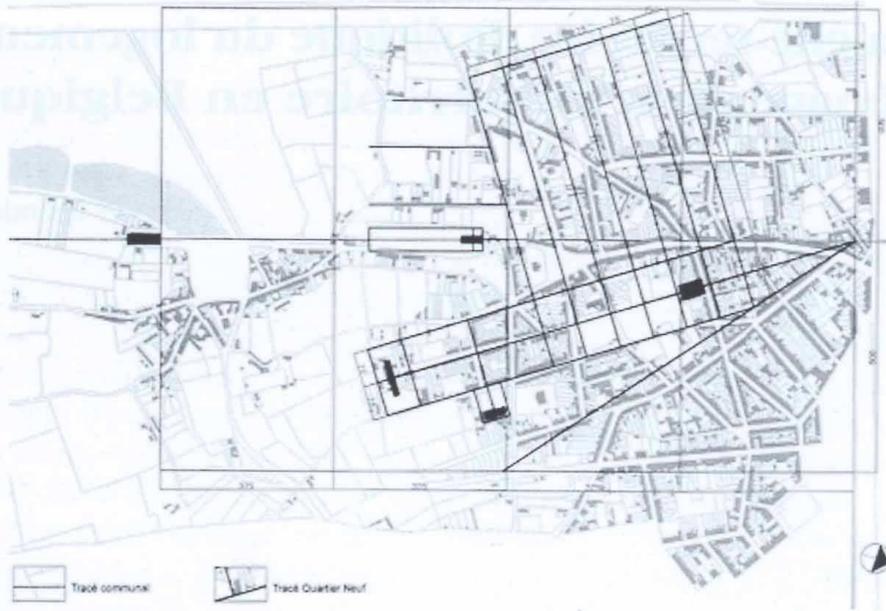


Fig. 1 - Ixelles (Bruxelles).  
Tracés idéaux pour la transforma-  
tion d'un faubourg en quartier de  
la ville-capitale  
(extr. H. Couwenbergh, 2001)

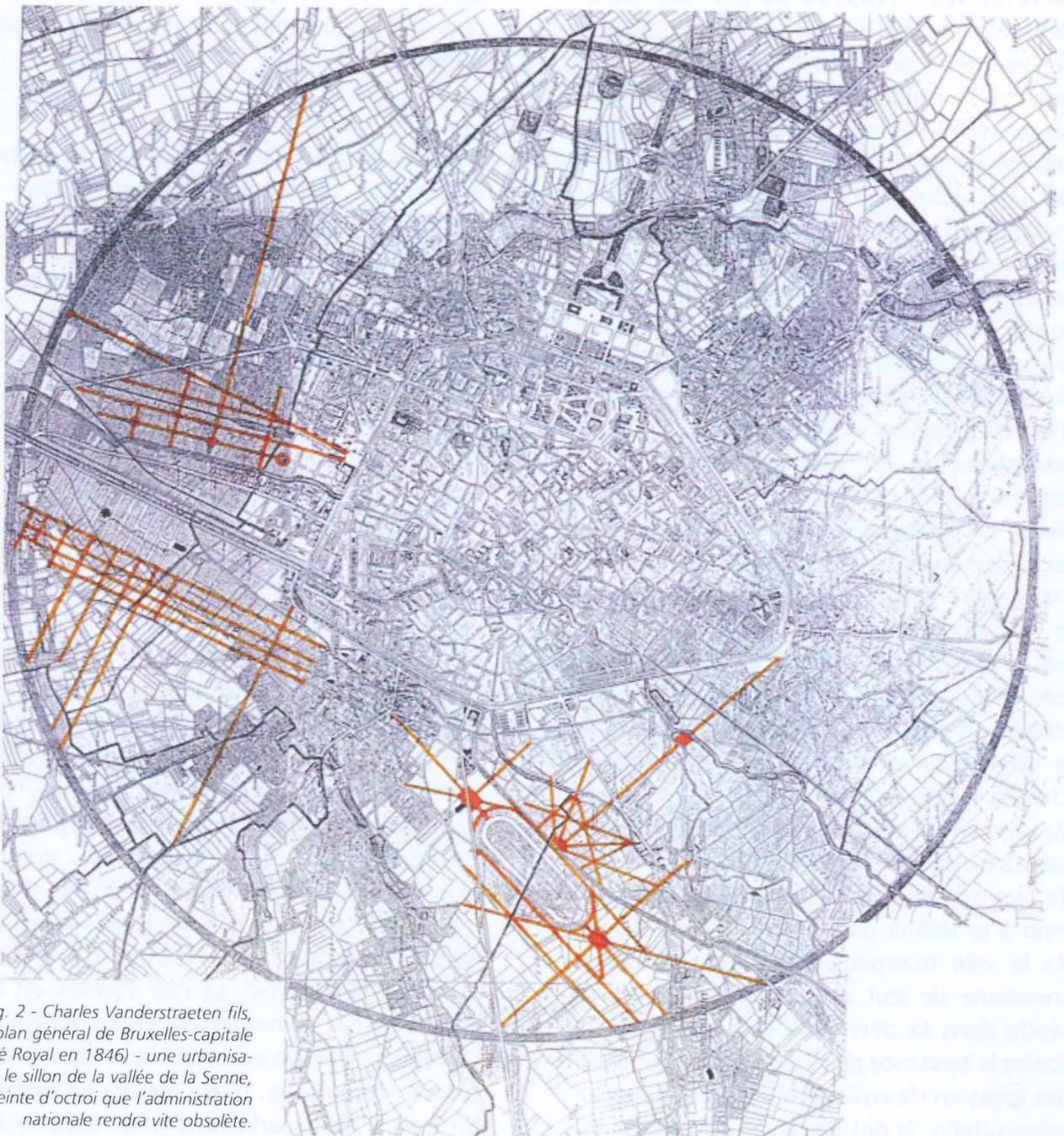


Fig. 2 - Charles Vanderstraeten fils,  
le premier plan général de Bruxelles-capitale  
(approuvé par Arrêté Royal en 1846) - une urbanisa-  
tion linéaire sur le sillon de la vallée de la Senne,  
malgré une enceinte d'octroi que l'administra-  
tion nationale rendra vite obsolète.

située en un point géographiquement unique de la partie du territoire communal en voie d'urbanisation : le sommet du plateau. Trois des quatre extrémités de la croisée de rues sont fermées par des édifices publics : une église, une école et un abattoir (l'actuel musée communal). La qualité d'implantation de cette petite fondation urbaine, sa parfaite participation à l'équilibrage du tracé du faubourg en cours de formation, l'équilibre de la relation entre les éléments à destination collective et le logis régulier, l'exceptionnelle uniformité de ce dernier - qui illustre comme nulle part ailleurs avec une relative perfection la norme architecturale qui préside à la configuration de l'îlot à courtine résidentiel bruxellois - tout concourt à associer cette expérience à l'action du bourgmestre-urbaniste Charles Vanderstraeten, bourgmestre d'Ixelles de 1846 à 1854, puis de 1858 à 1861. Vanderstraeten n'est pas seulement l'actif promoteur de l'instruction publique et de l'éclairage public au gaz que les auteurs ont déjà reconnu. Il cherche aussi, à travers la construction du quartier de « la cité », à mettre à l'épreuve à titre exemplaire certains des principes qui gouvernent le plan d'ensemble de Bruxelles-capitale (fig. 2) qu'il a dressé quelques années auparavant, au cours des années 1840, à la demande du Ministre de l'Intérieur. En 1840, dix ans après l'accession de la Belgique à l'indépendance, le gouvernement a, en effet, confié à Vanderstraeten la responsabilité de coordonner la première grande métamorphose à laquelle Bruxelles fait face à l'époque contemporaine : la métamorphose qui, au premier rôle historique de métropole provinciale qu'elle a affirmé tout au long de l'Ancien Régime, associe désormais à Bruxelles le rôle de capitale nationale. Alors qu'il exerce la fonction d'inspecteur-voyer dans les faubourgs de Bruxelles (1840-1853), Vanderstraeten trace les lignes maîtresses d'un plan d'ensemble. Il tient tête, dans le même temps, aux propriétaires qui le pressent de leur accorder l'approbation des plans de lotissement établis surtout dans le but de s'assurer un rendement maximal des terrains. Ce plan d'ensemble, adopté par arrêté royal

en 1846, n'a fait l'objet par la suite et jusqu'à aujourd'hui encore, que de commentaires condescendants ou de critiques non fondées. Il semble au demeurant qu'aucun examen précis de ce plan n'ait été mené sérieusement. L'analyse des caractéristiques les plus originales du plan Vanderstraeten - celles qui en ont soldé le rapide abandon - permet d'en comprendre, non seulement les limites, mais aussi la profonde originalité. Vanderstraeten adopte le fond de la vallée de la Senne au titre de ligne de développement des plus importantes parties de la ville-capitale. Les éléments générateurs sur lesquels il s'appuie sont alignés sur le canal, nouveau lit de la Senne-axe national. Ils ne sont pas conçus d'abord comme des éléments de circulation. Ce sont d'amples espaces publics. L'Allée Verte est une large allée de promenade longue d'un kilomètre et demi. Le grand hippodrome est à triple destination : champ de manœuvres, champ de courses et aire de manifestations nationales. Ces grands espaces publics, posés en succession sur le thalweg de la vallée, sont par leurs caractéristiques géométriques, destinés à confirmer le mouvement linéaire du socle topographique de la ville. Ils commandent, en termes de composition, les principales parties nouvelles de l'aire urbaine. La résidence se déploie à partir de ces éléments, de part et d'autre du canal. Vanderstraeten trace ainsi une nouvelle ligne directrice du développement urbain. Ce choix ouvre une réelle possibilité d'inflexion à un déploiement de l'aire urbaine qui s'organise déjà spontanément en diffusion radioconcentrique.

Le plan est organisé selon cinq options originales :

- la linéarité et non le radioconcentrisme du schéma morphologique du rôle Bruxelles-capitale ;
- la centralité et le pouvoir générateur des lieux publics, éléments singuliers au sein du nouveau schéma ;
- l'accord des lignes de force du schéma urbain et de ses éléments générateurs avec celles du socle topographique ;
- l'extraction des éléments générateurs du

nouveau rôle hors de l'aire bâtie déjà acquise au rôle antérieur (et, entre autres, le respect de la configuration du noyau et des villages satellites de Bruxelles-métropole provinciale);

- la répartition équilibrée des quartiers ouvriers au sein de toutes les parties nouvelles de Bruxelles-capitale (Ixelles est une commune de citoyens ouvriers et de citoyens non-ouvriers).

Au cours de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, qui est le temps du grand chantier de Bruxelles-capitale (jusqu'en 1914), l'abandon de ce projet soldera l'oubli de ces choix. Redessiné à partir de 1860, sous l'autorité du deuxième inspecteur-voyer dans les faubourgs de Bruxelles, Victor Besme, le plan définitif de Bruxelles-capitale se distingue très nettement de celui de Vanderstraeten :

- domination du schéma radioconcentrique et adoption de la grande voirie au titre d'élément générateur principal;
- dispersion et assujettissement des éléments singuliers et des lieux publics à la grande voirie de circulation;
- contradiction entre le schéma morphologique et le socle topographique (parfois très habilement résolue);
- insertion brutale des éléments générateurs (boulevard du centre) au cœur du rôle traditionnel (Bruxelles-métropole régionale se substitue partiellement à Bruxelles-capitale).

Ce projet stipule enfin une séparation radicale entre les quartiers destinés aux ouvriers et ceux destinés aux non-ouvriers : aux citoyens non-ouvriers, les plateaux de l'Est, le plan radioconcentrique et les lieux publics, aux citoyens ouvriers et aux ateliers, un fond de vallée livré à une fièvre spéculative nettement moins contrôlée. Le canal devient alors une frontière sociale. Les conséquences de ces options ne se font pas attendre. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, seule une partie de la population de Bruxelles a droit de cité dans le sens le plus littéral du mot, Bruxelles est une demi-capitale. De l'autre côté de la fracture diamétrale, la cité est infirme, privée notamment de véritables lieux publics. Mais l'abandon des options morphologiques générales du plan

Vanderstraeten et l'affaiblissement du projet civil qui s'opère dans la ségrégation spatiale du corps social et dans l'exclusion de la classe ouvrière hors du champ du « projet » n'expliquent pas tout. À l'échelle du territoire national, le déséquilibre de la répartition de l'appareil industriel, dont une partie importante est concentrée dans la capitale, entraîne de fait une forte concentration de la population ouvrière à Bruxelles. À l'échelle de l'unité résidentielle, l'abandon de l'idéal de l'îlot à courtine et de la rue néoclassique ouvre la voie à la renaissance de caractères formels d'ascendance gothique. La courtine périmétrale de l'îlot reste la norme impérieuse, mais subsiste surtout à titre sanitaire : l'arrangement du logement en périphérie d'îlot permet la colonisation de l'intérieur de celui-ci par les établissements industriels sans compromettre le décor qui sied à une ville-capitale. Enfin, à l'échelle de l'habitation, la maison en bande s'individualise, par la distinction des registres, la libération de la distribution des ouvertures, la variation de l'appareil décoratif et la construction d'annexes contiguës, mais aussi par l'émergence d'une variante typologique spéculative à dédoublement du corps de logis autour de la cage d'escalier (l'immeuble de rapport).

Dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, la bourgeoisie tend de plus en plus nettement à répondre aux diverses formes de résistance à son scénario de la ville-capitale par l'hygiénisme qui demeure avant tout une vaste campagne d'uniformisation des mœurs et qui reflète l'incapacité dans laquelle se trouve la classe gouvernante d'approfondir dans toute leur ampleur les questions théoriques et symboliques que pose le développement de la nouvelle société civile culturellement complexe dont elle a elle-même organisé les conditions d'émergence. La bourgeoisie se replie - mue par une sorte de conservatisme culturel - sur un scénario de « ville de pierre », à croissance mononucléaire, radioconcentrique, omnidirectionnelle et infinie. Comme nous l'avons déjà dit, une ville de pierre hypertrophiée. À la faveur des grandes révoltes qui accompagnent la seconde moitié du siècle, la bour-

geoisie est progressivement désavouée, non seulement aux yeux de ceux qu'elle a attirés dans son scénario et auxquels elle n'a reconnu ni droits civiques, ni culture - les ouvriers issus de l'immigration wallonne et flamande en particulier - mais aussi aux yeux d'une fraction assez large de la petite et moyenne bourgeoisie que la destruction des structures provinciales déçoit et irrite.

### **Louis Bertrand (1869-1937)**

Bien que Louis Bertrand n'ait exercé que les mandats d'échevin des finances dans l'une des dix-neuf communes de Bruxelles - la commune de Schaerbeek (fig. 3 - 4) - et de député de Bruxelles, et qu'il ne soit pas possible de lui reconnaître un œuvre d'urbaniste au sens plein et entier du terme, l'action qu'il a poursuivie fut de la plus haute importance. Alors que le mouvement ouvrier se structure en parti politique en 1885, marquant ainsi sa volonté de participer par la voie civile à la transformation de la vie collective, c'est à Louis Bertrand que le socialisme belge doit l'idée (avec Hector Denis) d'une participation financière active des pouvoirs publics à l'aménagement du territoire en engageant une politique du logement en faveur de ceux que les déséquilibres du « projet national » laissent en marge. Dans un ouvrage publié en 1888, *Le Logement de l'ouvrier et du pauvre*, Bertrand dénonce (chapitre III) la vanité des arguments des partisans de la loi sur l'expropriation par zones (votée en 1867) qui prétendent reconstruire des habitations ouvrières le long des voies créées à travers les anciens quartiers ouvriers. Cette loi est à l'origine de l'expulsion hors de la ville de milliers de familles. Bertrand démontre également (chapitre IV) l'inefficacité de tous les « palliatifs » proposés par la Commission du Travail et en explique la raison : le système censitaire, qui selon lui, ne représente que les intérêts des classes possédantes. Les mesures préconisées par l'auteur (chapitre XII, « Ce qu'il faudrait faire ») sont principalement de deux ordres : la surveillance de toutes les habitations à loyer et la construction de nou-

velles habitations aux loyers à bon marché. La surveillance par des commissions permet de contrôler l'état de salubrité des habitations et d'obliger les propriétaires à les rendre hygiéniques, de réviser d'office tous les baux et de réduire les loyers qui seraient reconnus exagérés, d'assurer à l'État l'usage de la garantie locative pour financer la construction des nouvelles habitations et enfin de taxer les



Fig. 3 - Plan de la commune de Schaerbeek (Bruxelles) en 1865 (de Bertrand 1912)



Fig. 4 - Plan de la commune de Schaerbeek (Bruxelles) en 1911 (de Bertrand 1912)

immeubles inoccupés. Selon le projet de Bertrand, le financement des nouvelles habitations serait assuré par une caisse d'État, chargée de la perception de la garantie locative, par la « Banque dite Nationale », expropriée pour cause d'utilité publique ou encore par une caisse d'assurance de l'État « assureur général du pays ». La construction des nouvelles habitations reviendrait aux communes, qui percevraient alors un loyer modéré, équivalent à 5 % du montant investi. Bertrand initie lui-même le mouvement dans sa commune et fonde à cet effet le 2 février 1899, une société anonyme, sous le nom de Foyer schaarbeekois. Les sept souscripteurs sont la commune de Schaerbeek (800 parts), le Conseil des hospices (futur C.P.A.S., 100 parts), le bureau d'assistance communal (80 parts), les associations coopératives des réfectoires scolaires de Schaerbeek (Detienne, 5 parts), et trois membres du conseil, un libéral (Beurain, 5 parts), un socialiste (Bertrand, 5 parts) et un catholique (Teurlings, 5 parts). Douze ans plus tard, en 1911, Le Foyer schaarbeekois a réalisé cinq immeubles ou groupes d'immeubles de logements, qui hébergent 250 familles, soit 1250 personnes. Le groupe « H » à Helmet, à lui seul, loge la moitié des familles. Au cours de ces années, plusieurs communes de Bruxelles entreprennent également la construction d'habitations, qu'il s'agisse de Bruxelles-ville (rue Blaes et rue de la forêt d'Houthulst) ou de Forest (rue Rodenbach), même si le bilan de ces premières opérations est assez mitigé<sup>2</sup>. La densité de logements est en effet dictée par le prix élevé du terrain et par la volonté de maintenir des loyers au coût le plus bas. Du reste, Bertrand en est parfaitement conscient. Le chapitre IV de l'ouvrage qu'il publie en 1913, intitulé *Le logement du pauvre et de l'ouvrier* présente le bilan de son œuvre en faveur du logement ouvrier par un saisissant exposé du prodigieux phénomène d'élévation du prix des terrains dans sa commune au cours des cinquante dernières années. Le groupe « H » à Helmet et l'ensemble de la rue de l'Olivier, quoique soumis à des critères de densité plus élevés que les immeubles de rapport habituels, composent

cependant de vraies unités d'habitation collectives. L'espace libre interne aux îlots, que la spéculation livre habituellement au morcellement et à l'indétermination, forme dans les deux cas de véritables cours résidentielles (fig. 5 - 6). Il réaffirme par là, mais dans des conditions qui sont loin d'être idéales, le principe palatial qui préside au modèle néo-classique de l'îlot à courtine.

Alors même que se posent, dans les conditions de haute lutte, les premiers jalons d'une politique publique de l'habitation, dont les réalisations sont étroitement tributaires des puissants déséquilibres du scénario Besme de Bruxelles-capitale, le capitalisme belge entame alors une nouvelle phase de son développement et s'engage sur la voie des échanges mondiaux. Le richissime roi Léopold II joue un rôle majeur dans l'initialisation du nouveau rôle international qui se dessine pour la Belgique. Dès son accession au trône (1865) et jusqu'à la fin du siècle, Léopold II utilise discrètement mais puissamment le pouvoir que lui reconnaît la loi belge afin d'orienter les choix et faciliter la réalisation du scénario Bruxelles-capitale, dont la coordination est officiellement confiée au jeune Victor Besme. À partir de la fin du siècle, à l'aide des devises que lui procure l'exploitation des ressources de l'État indépendant du Congo, le domaine africain, quatre-vingt fois plus étendu que la Belgique, dont il s'est rendu propriétaire, le monarque entreprend, derrière le paravent légal d'un groupe de prête-noms, la mise en œuvre d'un ensemble impressionnant de grands travaux. Pour une part, ceux-ci visent à permettre le « parachèvement » du scénario libéral de Bruxelles-capitale déjà décrit. Dès les premières années du XX<sup>e</sup> siècle cependant, les travaux que promeut Léopold II acquièrent une toute autre ampleur avec l'élargissement du canal au nord de Bruxelles, l'extension considérable du port par la construction des immenses entrepôts douaniers de Tour et Taxis, ainsi que les vastes parcs et les larges allées cavalières qu'il implante au sud-est de Bruxelles. Ces éléments générateurs permettent d'entrevoir le Grand-Bruxelles en émergence comme métropole coloniale. Léopold II ima-

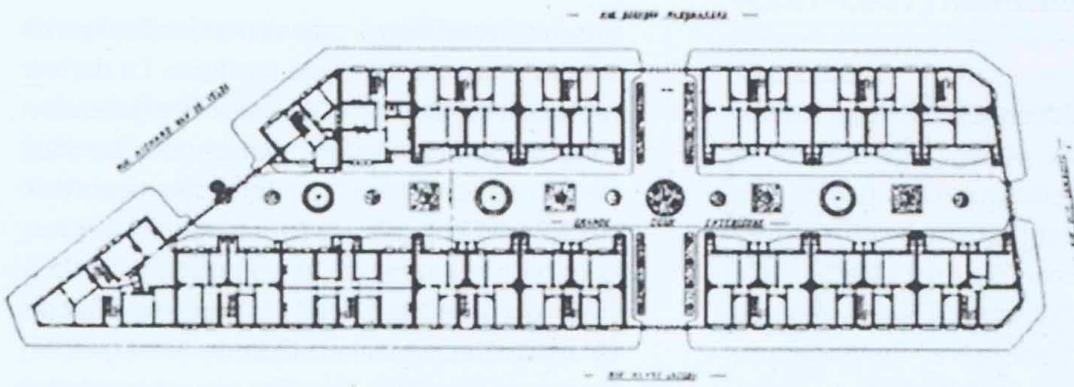


Fig. 5 - Plan du groupe J  
(Helmet, Schaerbeek) (de Smets 1977)

**PLAN DU GROUPE J (Helmet).**  
Projet exécuté, avec, vers la rue Gérard Vandevelde,  
un projet d'achèvement.

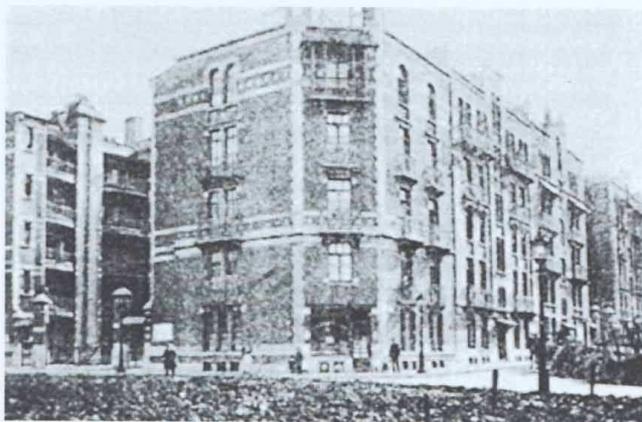


Fig. 6 - Vues du groupe L  
(Helmet, Schaerbeek) (de Smets 1977)

gine la Belgique métropolitaine comme un vaste park-system d'ordonnance pittoresque. À la mer, il le voit s'étendre sur les 60 kilomètres de côtes. Autour de Bruxelles, le park-system forme un troisième et vaste arc de cercle autour de la ville. Il pénètre entre les quartiers de la capitale par les principales artères radiales. Les édifices s'implantent en ordre ouvert (palais et villas). Les matériaux par lesquels se réalisent les vastes aménagements léopoldiens sont, pour une part essentielle, les constituants directs du milieu naturel. Mais le relief, les plantations et le tracé des allées et des chemins qu'imaginent les architectes-paysagistes du roi, presque partout, exigent une complète réorganisation des lieux. Ces paysagistes, comme s'ils colonisaient un désert, imposent de force une idée de la « nature » dans un aménagement

dont la jouissance est surtout destinée à s'accomplir par voie optique et cinétique. Les premières grandes entreprises d'aménagement par lesquelles la Belgique s'invente un rôle métropolitain se manifestent donc d'emblée comme de vastes park-systems routiers, susceptibles d'imposer leur « nature » formaliste à la reconfiguration de larges pans du territoire national. Mais elles imposent un processus autoritaire de remodelage, indifférent aux activités et aux fonctions plus anciennes du territoire, et, à Bruxelles, s'appliquent exclusivement à la confirmation à plus grande échelle d'un processus de croissance radio-concentrique déséquilibré, sans apporter non plus la moindre réponse aux questions du logement de la classe ouvrière et de la petite bourgeoisie.

Louis Vander Swaelmen est surtout connu comme l'auteur des plans généraux de la plupart des premiers quartiers-jardins de Bruxelles (fig. 7). Il fut l'ardent promoteur en Belgique d'une science de l'urbanisme qu'il conçoit dans une ascendance à la fois anglaise et hollandaise. L'urbanisme et l'architecture s'unissent de fait chez Vander Swaelmen en un véritable « Art civique ». *Les Préliminaires d'Art civique*, qu'il publie en 1916 à Leyden aux Pays-Bas cherchent à concilier l'aspiration à la préservation au moins partielle des structures anciennes et une aspiration nouvelle à la résolution des questions que posent l'essor de la nouvelle condition internationale. Pour Vander Swaelmen, le succès de cette entreprise « conciliatrice » suppose le rassemblement d'une documentation aussi complète que possible sur tous les faits et toutes les conditions de l'aménagement du territoire et sa plus large diffusion auprès du public. Il s'agit du « Survey », cette enquête encyclopédique à laquelle est tenue de s'astreindre toute étude d'urbanisme sérieuse en Belgique aujourd'hui encore. Mais le « Survey », tel que l'entend

Vander Swaelmen, reste cependant asservi à une vision romantique du territoire. Ce dernier ne peut en réalité concilier l'interprétation romantique « rodinienne-ruskinienne-bulsienne » de son attachement à un territoire - qui reste strictement entendu comme « legs historique », comme « relique » - et le postulat révolutionnaire qu'il partage avec ses amis architectes et urbanistes en exil en Grande-Bretagne, en France et aux Pays-Bas. Ces deux interprétations sont les fruits dialectiquement opposés d'une même peur, celle qui tenaille les avant-gardes dans leurs appels répétés à la re-fondation du monde ; une peur que Vander Swaelmen tente en vain de conjurer dès la parution des *Préliminaires*. Les faubourgs-jardins dont il trace les plans d'ensemble demeurent cependant d'indéniables jalons expérimentaux. L'objectif le plus immédiat du séjour de Vander Swaelmen aux Pays-Bas est la préparation d'une réponse d'envergure nationale à la question toujours irrésolue du logement, dont la guerre et les destructions massives qu'elle a engendrées ont soudainement manifesté la réalité dramatique aux yeux d'une frange plus large de l'opinion publique. En 1919, sous un gouvernement

d'union nationale qui dure trois ans, le paysagiste Vander Swaelmen avec l'ingénieur Raphaël Verwilghen et l'architecte Huib Hoste obtiennent la création de La Société Nationale des Habitations à Bon Marché, dont Hector Denis et les parlementaires socialistes avaient plaidé la création sous la même appellation dès 1886. En avril 1920, ils convainquent les participants de la conférence nationale de l'habitation à bon marché organisée par l'Union des Villes d'adopter le « faubourg-jardin » comme réponse technique à la question de l'habitation à bon marché (fig. 8-9-10). Entre 1920 et 1923 sont conçus et lancés la plupart des faubourgs-jar-



Fig. 7 - Van der Swaelmen, localisation des faubourgs-jardins bruxellois (de Styne 1979).

dins planifiés par Vander Swaelmen :

- le Logis-Floréal à Watermael-Boitsfort (1921-1930 - arch. Eggericx, L. François, R. Moenaert);
- Klein Rusland à Selzaete (1921-1923 - arch. H. Hoste);
- Kapelleveld à Woluwé-Saint-Lambert (1923-1926 - arch. H. Hoste, A. Pompe et P. Rubbers);
- la « Cité Moderne » (1922-1925 - arch. V. Bourgeois-Vander Swaelmen pour les jardins uniquement).

Trois de ces quatre faubourgs-jardins sont destinés non aux ouvriers mais à de petits employés qui travaillent à Bruxelles. Leur construction est assurée par leur regroupement en coopératives, sans financements de l'État ni des grands investisseurs privés. Elles sont directement inspirées par l'expérience de l'unique cité-jardin anglaise alors en activité, Letchworth (1903, Ebenezer Howard, Barry Parker et Raymond Unwin), fruit de l'inlassable effort de Howard pour créer une colonie résidentielle indépendante. Une expérience au goût un peu amer, puisque, sous sa « veste » villageoise, entourée de ses champs, Letchworth demeure un faubourg de Londres, dont la construction a été entièrement financée par des investisseurs privés. Néanmoins, Letchworth convainc Vander Swaelmen d'adopter sans ambiguïté la dénomination de « faubourg-jardin », ne serait-ce qu'en raison de l'appartenance économique de ces colonies à la ville dont elles ne forment que des quartiers résidentiels, et d'adopter les principes formels, délibérément déduits de l'expérience du village, que Parker et Unwin avaient très consciencieusement et très rationnellement appliqués à Letchworth. Les premières expériences sont bien accueillies et conduisent à une très large diffusion, au cours des décennies suivantes, de l'idée du faubourg-jardin, tant autour d'implantations urbaines et villageoises préexistantes qu'à proximité d'installations industrielles. Mais cette forme architecturale d'établissement résidentiel apparaît aussi comme le moyen privilégié d'amener à terme le processus de

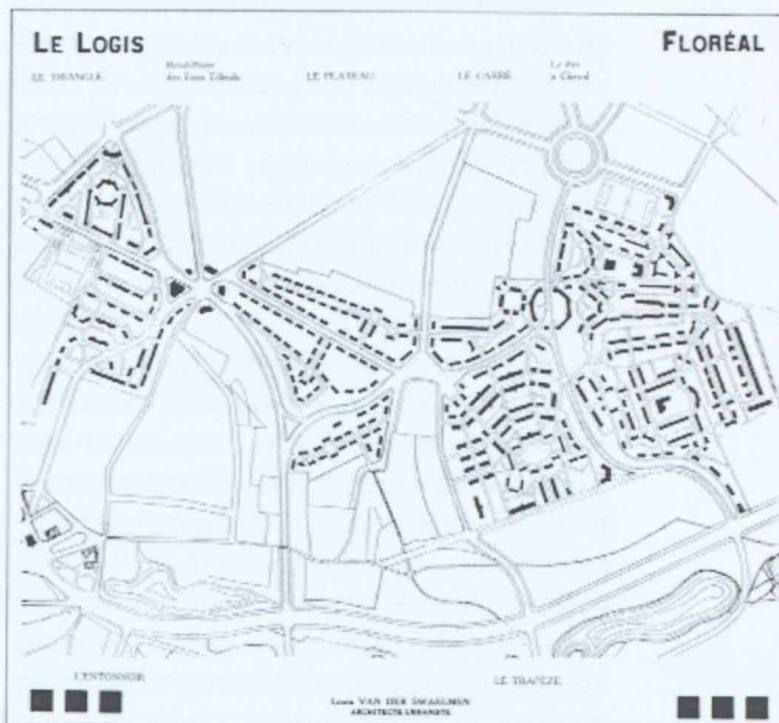


Fig. 8 - Plan-masse des faubourgs-jardins Le Logis et Floréal à Bruxelles (de Styner 1979)



Fig. 9 - Le Logis, vue depuis la tour du fer à cheval, siège de la coopérative (de Styner)



Fig. 10 - Vue de la place du Logis (cliché de l'auteur)

croissance illimitée de Bruxelles-capitale. Le faubourg-jardin est alors considéré comme le modèle résidentiel par excellence de la nouvelle métropole coloniale, le complément logique du park-system léopoldien. Les faubourgs-jardins sont destinés, dans l'esprit de leurs promoteurs, à former tout autour de Bruxelles une « chaîne courtoise », dont les « maillons » sont reliés entre eux et à la ville de pierre par de vastes espaces verts. Cette idée séduisante sera progressivement abandonnée et Bruxelles-capitale continuera d'étendre son grand appareil radioconcentrique jusqu'à inclure les quartiers-jardins, eux-mêmes privés de limites et d'aires non-constructibles à leurs alentours. Durant les années 1930, l'immeuble spéculatif dont nous avons déjà signalé la naissance à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, connaît un succès grandissant. La diffusion capillaire de cet immeuble susceptible d'infinies variations, amorce de façon irréversible un processus de défiguration de Bruxelles-capitale. Les trois années de gouvernement d'Union nationale qui suivent la première guerre mondiale auront néanmoins permis de promouvoir, au début des années 1920, le faubourg-jardin comme un modèle de résidence métropolitaine. Ce modèle, porté par les partisans d'une forme d'organisation socialiste de la collectivité, atteint en Belgique un réel degré de reconnaissance et de généralisation.

Force est cependant de reconnaître que le quartier-jardin présente de nombreuses contradictions qu'il convient de relever. À l'image de la ville bourgeoise, le quartier-jardin ne se définit pas d'autres limites que des limites provisoires et accidentelles. Il demeure donc virtuellement toujours « en croissance » et ne se donne pas à lire en dehors de lui-même. De même, le quartier-jardin, dans ses tracés, est indifférent au territoire rural préexistant et s'accorde à l'inverse avec le park-system léopoldien d'obédience pittoresque qui substitue au territoire provincial une structure formaliste optico-circulatoire. Enfin, sa structure formelle générale est dépourvue de tout caractère déterminé, et ses éléments semblent se disposer seulement en fonction des opportunités

offertes par les limites accidentelles du terrain et les suggestions du relief. Dans la vallée de la Woluwe par exemple, les faubourgs-jardins doublent un extraordinaire système de faubourgs linéaires (rue Middelbourg, rue de l'hospice communal, rue Saint-Lambert) avec lesquels ils n'entretiennent aucun rapport, ni morphologique, ni typologique. Dans l'organisation générale de ses espaces libres, le quartier-jardin participe aussi de l'idée de la ville bourgeoise : la rue, comme organe de circulation, domine de fait la composition. Les places sont toutes organisées, même dans la variété de leurs figures, comme le sont les places royales, c'est-à-dire comme des carrefours, des élargissements du système des circulations. Le système complémentaire des espaces libres internes aux îlots reste atrophié. Pour s'en tenir aux éléments de l'architecture, le quartier-jardin recourt certes à une syntaxe d'inspiration rurale, mais puise en réalité ses référents dans d'autres territoires. De l'expérience anglaise, ce modèle réinterprète textuellement les particularités plus que la méthode. Il eut été plus logique et légitime d'accomplir le même travail de ré-énonciation des éléments de l'architecture domestique à partir de la syntaxe rurale brabançonne. Mais les caractères de ses habitations illustrent surtout la personnalité et la culture des architectes, anglophiles, néerlandophiles et germanophiles. Ces syntaxes d'importation, réinterprétées en autant de poétiques personnelles, témoignent en réalité d'une forme de repli sur soi de la cité-jardin, qui devient alors un monde à part, une hétérotopie (au sens de Foucault), perdue dans un territoire qui, au-dehors, et parfois dans sa proximité immédiate re-propose ses dispositifs familiers, désormais pratiquement invisibles aux yeux des urbanistes et des architectes.

La principale des contradictions que porte en elle l'hypothèse du faubourg-jardin, telle que la théorise Vander Swaelmen, se manifeste pourtant à l'échelle territoriale : le faubourg-jardin, malgré sa prétention louable de rompre avec le caractère aggloméré du Grand-Bruxelles en extension, ne remet pas en cause la diffusion que connaît alors ce scénario.

## Victor Bourgeois (1897-1962)

Le deuxième Congrès International d'Architecture Moderne (C.I.A.M.), qui a lieu à Francfort-sur-le-Main en 1929, est consacré - très analytiquement - à la mise en commun d'une recherche sur le plan du logement. Les implications morphologiques de la recherche sont, cette année-là, mises entre parenthèses. Le deuxième C.I.A.M. fait de toute évidence moisson des diverses expériences sur le thème du faubourg-jardin en Europe. Le C.I.A.M. de Francfort apparaît donc comme le moment d'un bilan, ouvrant également sur des perspectives d'avenir. La longue crise qui commence en 1929 frappe cette fois-ci plus profondément encore la petite et moyenne bourgeoisie. L'expérience acquise dans la réalisation du faubourg-jardin peut désormais être mise à profit afin de poser les fondements d'hypothèses résidentielles. Ces dernières répondent non seulement à l'aspiration de la majeure partie de la classe ouvrière qui, par l'organisation syndicale, tend à quitter les quartiers où elle s'était concentrée au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, mais aussi la frange des anciennes classes moyennes dont le pouvoir d'achat subit les restrictions dues à la crise. Le protagoniste de la recherche qui commence alors en Belgique est Victor Bourgeois, représentant le groupe belge aux C.I.A.M. En 1926, il a fondé avec Henry Van de Velde, l'École Nationale Supérieure des Arts décoratifs, mieux connue sous le nom de La Cambre, déjà identifiée à cette époque comme « citadelle du mouvement moderne ». Nous illustrerons ici sa contribution à la question du projet territorial par l'analyse de deux propositions restées à l'état d'hypothèses sur la question de la résidence, ainsi que celle d'un schéma général.

En avril 1930, Bourgeois expose à l'occasion d'une rétrospective de son œuvre organisée par le Cercle artistique, un premier projet idéal de la résidence du Grand-Bruxelles qu'il intitule le « Nouveau Bruxelles » (fig. 11). C'est le projet d'un vaste quartier de commerce, d'affaires et d'habitations, dans le fond de la vallée de la Senne. Le quartier décrit une aire rectangulaire parfaitement régulière. Large

de 750 mètres, il s'étend sur deux kilomètres, parallèlement au fil de la vallée, entre la limite de la ville ancienne et le domaine royal. Sa réalisation suppose la destruction de l'un des quartiers les plus populaires de Bruxelles-capitale : le quartier nord (environ 15 000 habitants). Ce dernier est relié à la ville ancienne par une nouvelle gare centrale située dans l'angle nord-est de la vieille ville : une gare dont Bourgeois fait un véritable condensateur de l'activité urbaine. La position excentrée de la gare participe de l'hypothèse d'une jonction ferroviaire latérale ; alternative à celle qui sera mise en œuvre en définitive et qui traverse de part en part l'ancien noyau urbain. De nombreux observateurs ont estimé que, sous bien des aspects, cette proposition hypothétique annonçait la plus vaste opération de restructuration urbaine qui ait été amorcée à Bruxelles après la seconde guerre mondiale : le projet Manhattan, dont la réalisation a entraîné la destruction complète du quartier nord. L'hypothèse exposée par Victor Bourgeois en 1930 et le Plan Manhattan demeurent cependant profondément différents. Le Plan Manhattan procède d'un scénario global (que nous nommerons ici « scénario Bruxelles - Manhattan ») qui vise à restructurer physiquement en profondeur tout le phénomène bruxellois par la mise en œuvre d'une redistribution des activités dont le principe est le rassemblement de l'administration au centre de Bruxelles et la dispersion de l'habitat sur l'ensemble du territoire de la province de Brabant. Le Plan Manhattan est l'un des quatre pôles administratifs que le scénario Bruxelles-Manhattan prévoit d'implanter à la périphérie immédiate de la vieille ville, dont seuls les fragments subsistants sont conservés. Le scénario Bruxelles-Manhattan, dans ses grandes options de principe, jamais clairement exposées mais vérifiées dans les faits, se réfère aux études menées par Le Corbusier, en particulier à son célèbre projet de *Ville pour Trois Millions d'habitants*, publié en 1922 et à sa première tentative d'application au cas parisien, exposée en 1925 au pavillon de l'Esprit Nouveau sous le nom de « Plan Voisin ». Le Corbusier envisage une répartition horizontale des activités sur le terrain : une ville

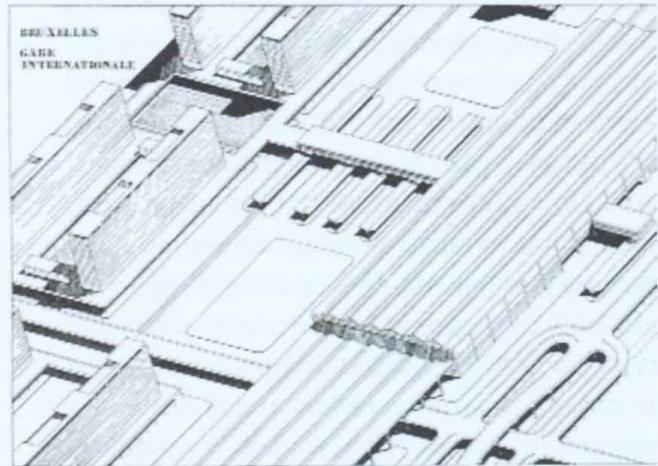
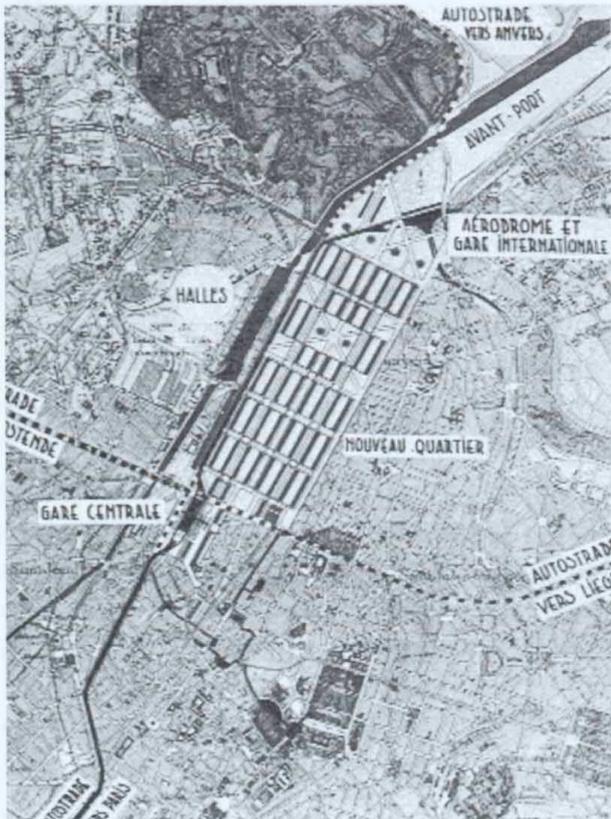
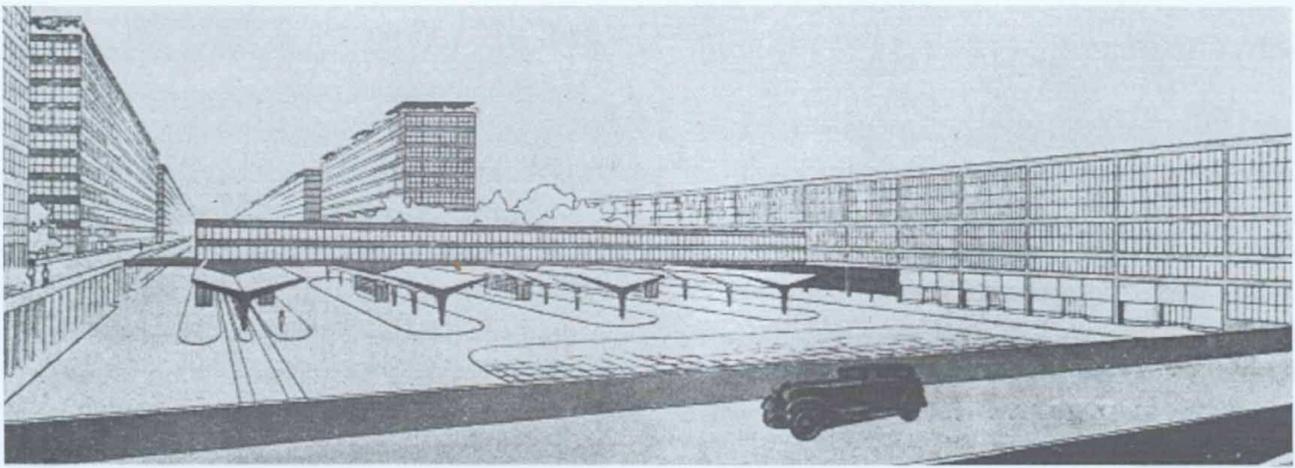


Fig. 11 - Victor Bourgeois, « Le Nouveau Bruxelles » - quartier métropolitain hypothèse 1929 (de AAM 1971)

horizontale, quelle que soit la hauteur des gratte-ciels qu'il place au centre du système !

Le premier projet exposé en 1930 par Victor Bourgeois participe d'une hypothèse diamétralement opposée : il renvoie délibérément aux études que Ludwig Hilberseimer publie au cours des années 1921 à 1924 (fig. 12), précisément en réponse à celles de Le Corbusier. Le Faubourg (Vorort), le quartier de commerce, puis la ville verticale d'Hilberseimer, tous trois fondés sur les mêmes principes, proposent une répartition verticale du commerce, de l'administration et du logement. Les édifices possèdent, comme les maisons du Moyen-Âge, des commerces

et des ateliers aux étages inférieurs, et des logements aux étages supérieurs. Les quartiers métropolitains d'Hilberseimer, par leur structure générale, renvoient, jusque dans leurs dimensions, aux types de villes de fondation médiévale de tradition cistercienne (Montpazier) : ce sont de grands quartiers urbains, formés d'îlots, de rues et de places, nettement circonscrits en leur aire rectangulaire.

Le second projet de Victor Bourgeois dont nous parlerons ici est l'un des trois projets qu'il expose au Palais de Beaux-Arts de Bruxelles en 1930, au cours du III<sup>e</sup> C.I.A.M. (fig. 13-14). C'est le projet d'une fondation résidentielle entièrement nouvelle, qu'il situe dans le sillon de la vallée de la Senne, au nord de Bruxelles, à l'extérieur de l'agglomération, sur le territoire de Neder-over-Hembeek, commune réunie administrativement à la ville de Bruxelles au début des années 1920. Cette fondation coloniale est formée de quatre

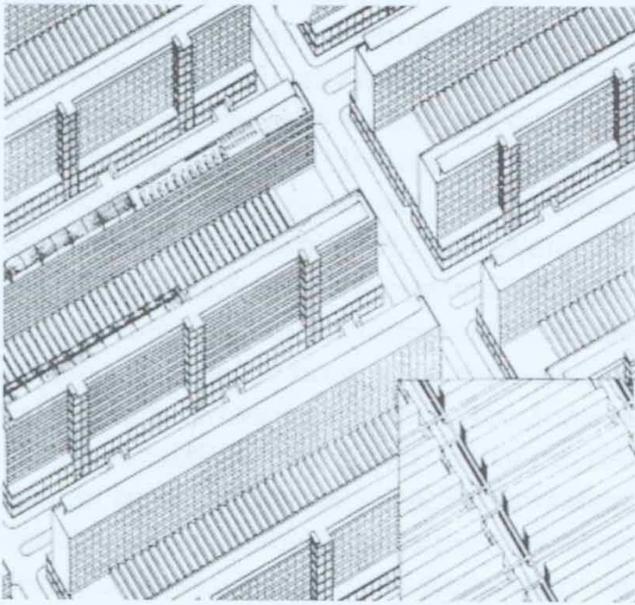


Fig. 12 - Hilberseimer, Quartier métropolitain et application à Berlin (de Hilberseimer 1963)

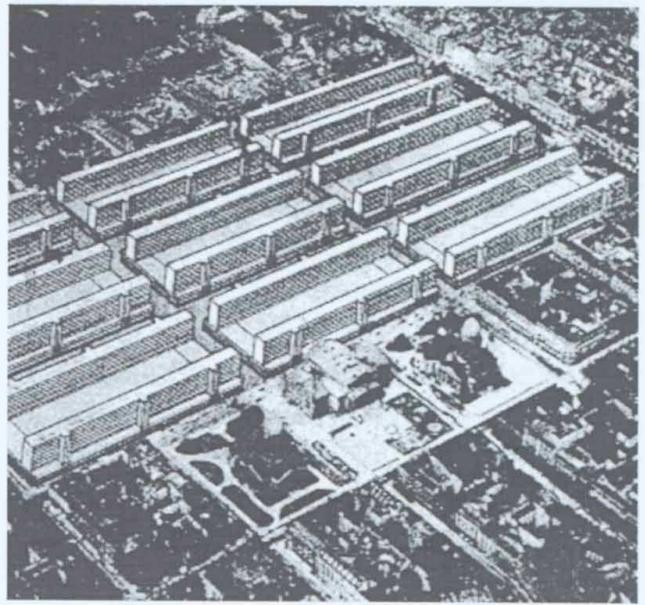


Fig. 13 - Victor Bourgeois, « Le Nouveau Bruxelles » - quartier métropolitain hypothèse 1930 (publié dans Rassegna, 1988)

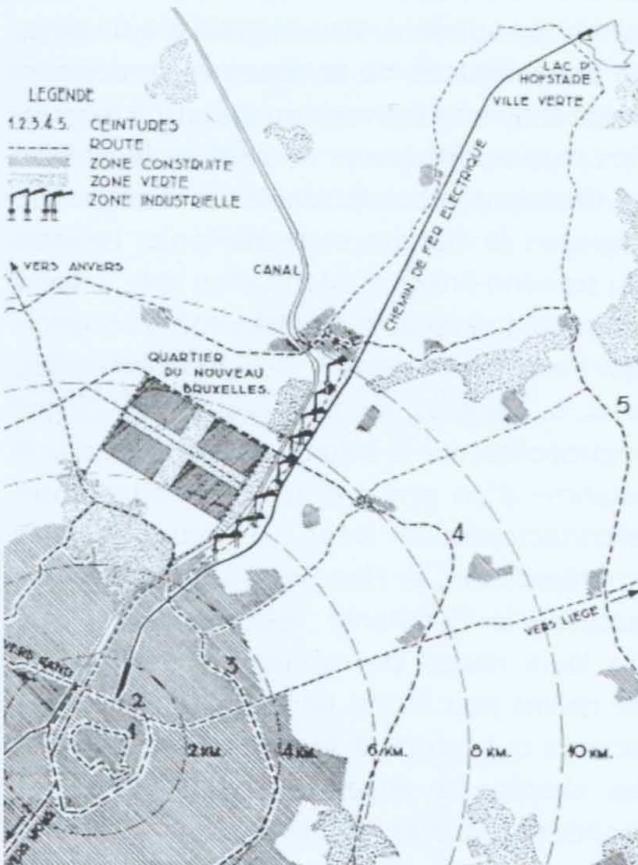
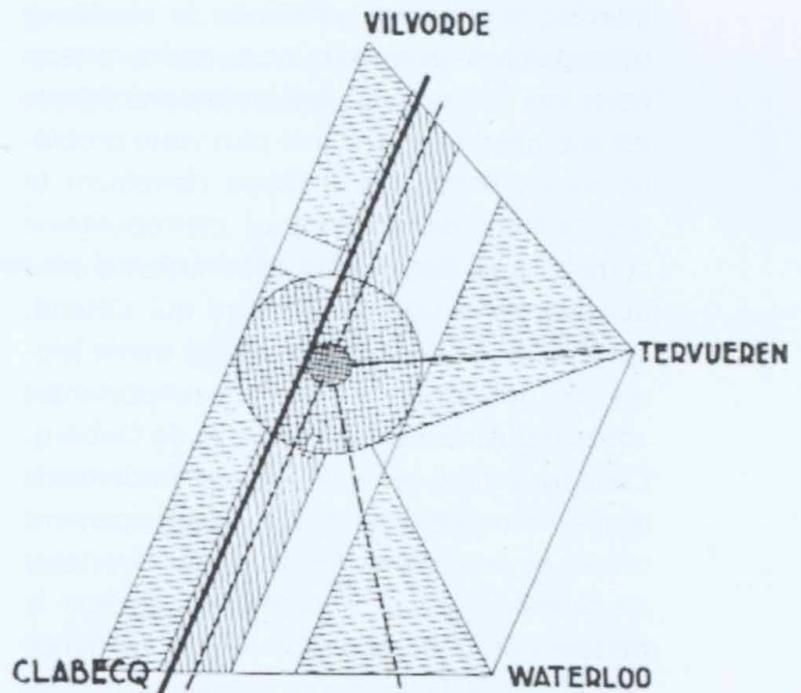


Fig. 14 - Victor Bourgeois, Schéma linéaire pour Bruxelles métropole (publié dans Bruxelles, n° 3, 1933)



aires résidentielles. Chacune possède approximativement les dimensions du premier quartier déjà examiné. Les vastes espaces libres entre les aires de résidence tracent la figure d'une large croisée : il ne s'agit rien de moins que d'une ré-énonciation, à plus grande échelle, de la croisée ouvrière du Bois-du-Luc ou de la « Cité » d'Ixelles. Le bras long de la croix est destiné aux divertissements et au ravitaillement (un système de distribution par ruban court sous l'axe du bras long et sous tous les immeubles), le bras court accueille bibliothèques, instituts d'enseignement supérieur, etc. Dans les deux projets que nous avons examinés ici, les édifices réguliers sont implantés parallèlement à la vallée : dans le premier projet, ils bordent le long côté de l'îlot. Dans le second, ils sont répartis, suivant un pas égal, non plus en îlots sur leur socle commercial mais en secteurs à édification ouverte, approximativement carrés, au centre desquels un espace libre ouvert par l'interruption de la ligne bâtie médiane reçoit les équipements collectifs : les écoles et les terrains de sport couverts ou découverts. Les lignes bâties sont formées, dans les deux cas, de hauts édifices de dix étages. Peu de temps après, en 1931, Bourgeois publie un petit schéma du plus grand intérêt : il révèle en effet que la résidence métropolitaine dont nous avons repéré certains traits lors de l'examen des projets précédents est elle-même partie d'une plus vaste problématique : Bourgeois envisage clairement le déploiement de la résidence métropolitaine comme une des fascies continues, la plus occidentale, d'une cité linéaire qui s'étend, sur le thalweg de la Senne, sur les trente kilomètres qui séparent les deux importantes zones industrielles de Vilvorde et de Clabecq. Cette hypothèse générale pose les fondements d'une nouvelle phase du développement urbain en accord avec les caractères directs de sa topographie, et permet d'entrevoir la perspective d'un abandon de la tendance dominante à l'expansion radioconcentrique du phénomène urbain bruxellois, un processus que la première grande entreprise résidentielle métropolitaine alternative - le faubourg-jardin - n'avait non seulement pas réussi à enrayer, mais qu'elle avait au contraire confirmé.

Les forces agissantes de la Belgique de l'après-seconde guerre mondiale, nous le savons, vont profiter d'une importante redistribution des cartes - de l'abandon du Congo en particulier - pour réorienter les modalités de leur participation aux échanges mondiaux. De métropole coloniale, Bruxelles s'invente un destin de capitale européenne, un destin d'abord étroitement lié à la construction d'une Europe atlantique. L'exposition internationale de 1958 amorce d'importants travaux d'infrastructure autoroutière (à partir de 1955). Le scénario Bruxelles-Manhattan se met en place. La maison isolée en périphérie devient le modèle résidentiel dominant. Dès le milieu des années 1950, la petite maison colonise un vaste hinterland autour de Bruxelles, privée, au-delà des limites de l'unique cellule d'habitation, de tout projet d'ordre architectonique : une illusoire insertion dans la nature. La fin des années 1960 remet en cause le scénario Bruxelles-Manhattan. Les destructions massives qu'exige le plan Manhattan au quartier nord provoquent alors une véritable levée de boucliers. La colère des Bruxellois accélère le processus de régionalisation administrative et politique du pays. La zone centrale de la région métropolitaine belge acquiert désormais un statut de Région. Ses parties extérieures en sont exclues. Elles se déploient sur le territoire des deux autres régions : la Flandre et la Wallonie. Le rejet du scénario Bruxelles-Manhattan et la scission politico-administrative du phénomène bruxellois qui s'en suit, marquent le refus d'envisager, avec la hauteur de vue nécessaire, l'essor métropolitain de la Belgique comme condition légitime d'un projet doté d'une orientation architectonique. Dans la plus parfaite impréparation, la Flandre et la Wallonie ont accueilli la déferlante résidentielle le long de leurs routes de campagne : les villages se relient peu à peu en longs filets de faubourgs qui tournent le dos à la campagne, les champs se muent en zones d'habitat dispersé. Bruxelles, qui reste la plus immédiatement concernée par l'essor métropolitain de la Belgique, a jeté le discrédit sur toute forme de considération envers son rôle métropolitain : elle en masque l'essor derrière

un troisième scénario, le « scénario reconstruction de la Ville européenne », par lequel elle prétend aujourd'hui encore « réparer la ville ». Les résultats de cette « politique » sont aujourd'hui sous nos yeux. La dynamique métropolitaine, qui n'est pas remise en cause, livre le grand corps de pierre de Bruxelles-capitale dans toutes ses parties à une multitude d'opérations qui le défigurent et finissent par le démembrer. Les activités administratives continuent d'étendre les zones de clinquants sarcophages de carton-plâtre et de verre réfléchissant qu'elles s'étaient attribuées avant l'âge de la planification. La hausse du prix des terrains comme des habitations et des loyers est constante depuis 10 ans et a connu une augmentation considérable au cours de ces dernières années. Elle est le fruit de la spéculation sur une demande, réelle mais pourtant relativement limitée, en provenance de la population « métropolitaine » à haut revenu : fonctionnaires européens, lobbyistes internationaux, avocats internationaux, etc. Les conséquences de ce processus ne se font pas attendre. La population à faible revenu quitte Bruxelles et gagne les localités les plus éloignées de la Belgique. La population à très faible revenu se concentre dans les anciens quartiers ouvriers du XIX<sup>e</sup> siècle : les quartiers du fond de la vallée de la Senne, quartiers aujourd'hui désertés par l'industrie qui, pour la majeure

partie, s'est délocalisée hors de l'aire métropolitaine centrale. Il y a aujourd'hui, en Belgique, 125 000 familles inscrites sur les listes d'attente des sociétés de logement social. À Bruxelles, 15 000 familles sont inscrites sur ces listes, mais 300 000 personnes pourraient y prétendre. Les conditions sont aujourd'hui réunies pour la relance d'une action concertée en faveur du logement en Belgique. Les réponses sont néanmoins timides. Un milliard d'euros sera consacré dans les prochaines années à la rénovation partielle du parc des logements sociaux en Wallonie. À Bruxelles, un service d'inspection du logement se met en place. Quelques concours s'annoncent pour la construction d'unités de nouveaux logements sociaux. Les sites ont été choisis sur de stricts critères d'opportunité. Mais nulle part, dans nos régions, on ne voit les pouvoirs publics et ceux qui les conseillent inscrire la question de l'habitation, dans toutes ses implications, comme partie essentielle d'une problématique plus vaste touchant en réalité au projet territorial lui-même. Il nous appartient d'approfondir dans cette perspective, une question du logement qui, si elle n'est envisagée que dans des termes sectoriels et gestionnaires où elle est réduite aujourd'hui, restera en dehors du débat de fond dont la société entière a besoin.

1 - Marcel Smets, *L'Avènement de la cité-jardin en Belgique. Histoire de l'habitat social en Belgique de 1830 à 1930*, Bruxelles-Liège, 1977, p. 21.

2 - Voyez Marcel Smets, *op. cit.*, p.56 et p. 60 à 62.

3 - L. Bertrand, *Schaerbeek depuis 50 ans*, Bruxelles, 1911.